

DIAGNOSTIC THÉMATIQUE

AGRICULTURE

Dossier approuvé
le 15 décembre 2025



Table des matières

Un territoire diversifié : des disparités géographiques, physiques et humaines	373
Une agriculture diversifiée	376
Zoom sur les filières	391
Synthèse des enjeux	394

DIAGNOSTIC AGRICOLE PROSPECTIF

PORTRAIT DE L'AGRICULTURE DU TERRITOIRE

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION DE STRASBOURG
SCOTERS

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE



MARS 2019



Un territoire diversifié

Des disparités géographiques, physiques et humaines

Un territoire qui s'étend du Nord au Sud ...



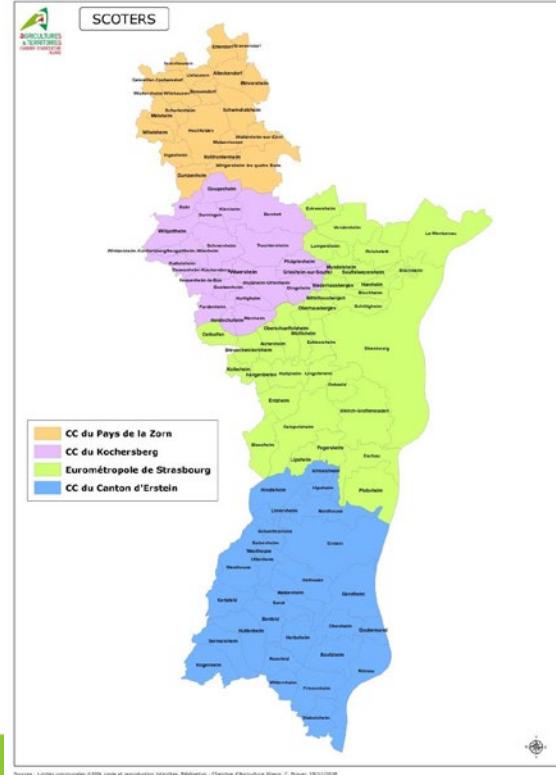
Quelques chiffres repères

104 communes

4 Communautés de communes

86 899 ha (18% du territoire du 67)

485 hab/km² (moyenne départementale : 236)

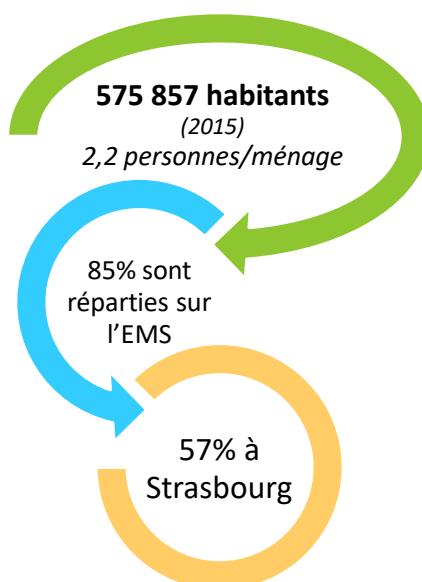


Source : INSEE

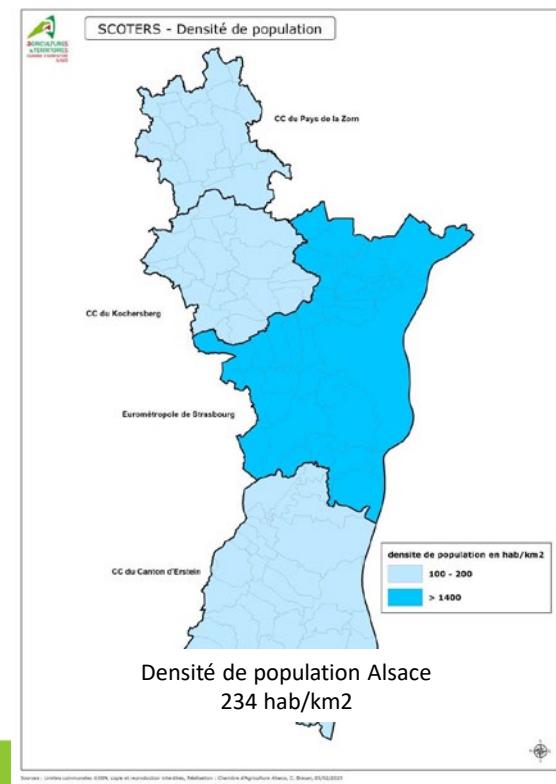
Une population concentrée sur l'EMS



✓ + 2,7 % entre 2010 et 2015



Source : INSEE



Le bassin de consommation le plus important du Bas-Rhin



- ✓ Une offre commerciale la plus importante du département



- ✓ Dépense alimentaire moyenne par ménage < de 3% à la moyenne départementale,
- ✓ Le SCOTERS représente 56% du potentiel de consommation du 67 et concentre 60% du chiffre d'affaires des commerces,
- ✓ La part du potentiel de consommation captée par les grandes surfaces est de 73 % (contre 76% en 2011).

Source : CCI Alsace, Insee

9

3 unités paysagères distinctes

Kochersberg

Etendues agricoles ouvertes et collines aux larges ondulations, plus affirmées à l'Est ponctuées de villages circonscrits. Il est traversé d'ouest en est par la Zorn qui forme un large couloir de prairies s'étalant en cône alluvial. C'est un paysage organisé et maîtrisé par l'agriculture, animé par la perception du dessin des parcelles agricoles.

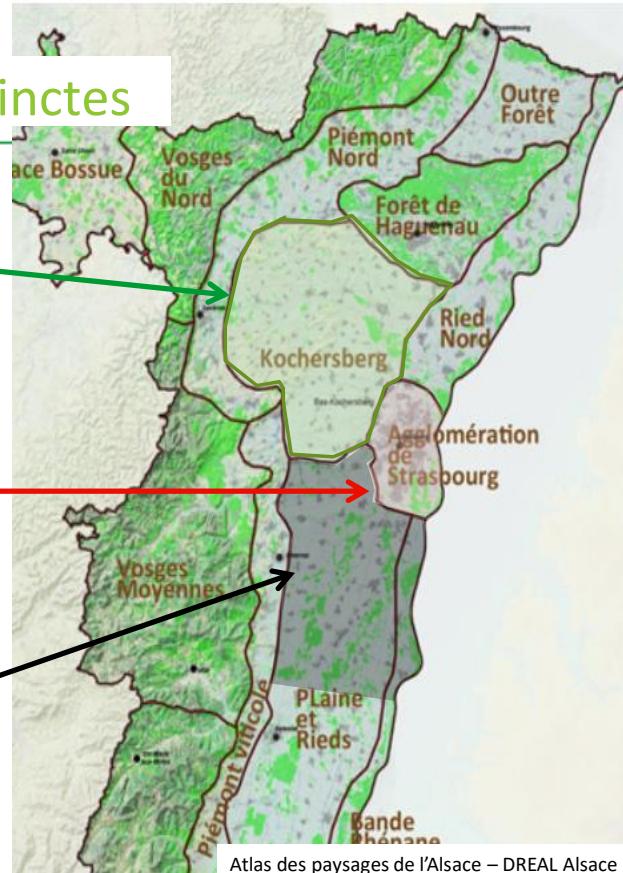
Agglomération de Strasbourg

L'Agglomération Strasbourgeoise forme une vaste nappe urbaine en patchwork dense et arborée, s'étalant dans la Plaine et au contact du Rhin, traversée par l'Ill et des canaux.

Plaine et Rieds et Bande Rhénane

La Plaine et les Rieds offrent une imbrication subtile de vastes étendues plates de grandes cultures, habitées de villages répartis régulièrement, et des rieds plus humides et arborés, innervés par l'Ill et ses affluents.

La Bande Rhénane forme une mosaïque intime de forêts alluviales, d'industries, d'activités, de prairies humides, séparées par une digue imposante de l'immense ouverture du Canal d'Alsace et du Rhin.



Source : Atlas du paysages d'Alsace

10



Une agriculture diversifiée



Des exploitations agricoles moins nombreuses mais plus grandes



1319 exploitations agricoles dont 832 moyennes et grandes

876 exploitations agricoles (*2016 – hors Cotisants de solidarité*)

- ✓ - 22 % entre 2 000 et 2010
- ✓ Taille moyenne d'une exploitation : 45 ha en 2000 à 54 ha en 2010

998 agriculteurs exploitants

- ✓ Dont 7% de moins de 30 ans, 30% de 31 à 45 ans, 51% de 46 à 60 ans et 12% de plus de 60 ans

35 installations aidées à titre principale entre 2014 et 2018

- ✓ Moyenne d'âge des candidats à l'installation : 30 ans

Installation dans le Grand Est

1 316 porteurs de projets accueillis en 2017
(+6% par rapport à 2016)

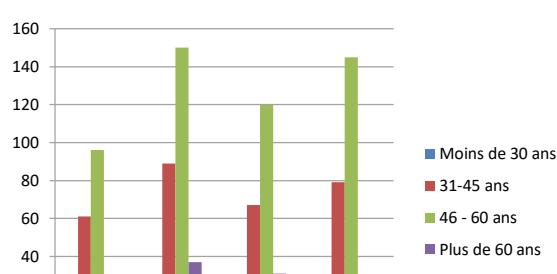
31% de femmes

36% de Hors Cadre Familial

20% en Agriculture Biologique

40% en Circuits Courts

62% en parcours aidé



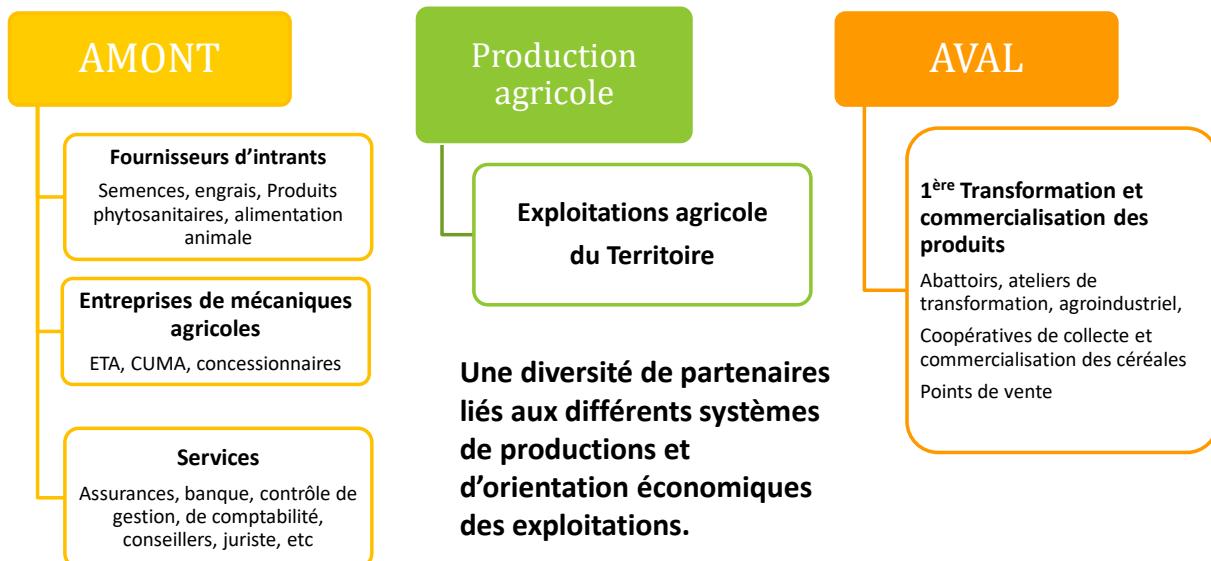
Source : Agreste, CAA, MSA

12

Emploi agricole



1 Exploitation agricole → **7 emplois indirects (AMONT + AVAL)**



Source : CAA

13

Un panel de trois petites régions agricoles

« Région sous vosgienne »

Elle se caractérise par des sols très fertiles permettant la culture de maïs, cultures industrielles, tabac et houblon.

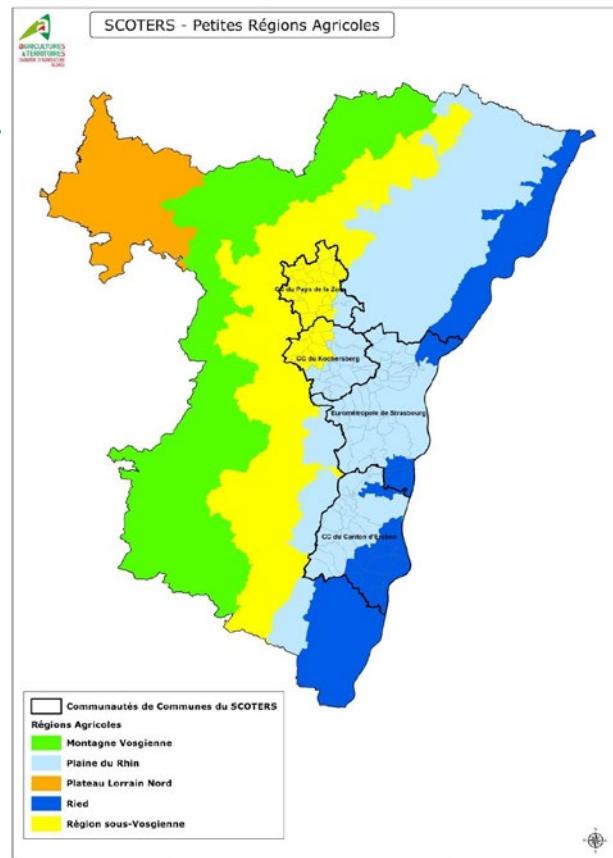
Les systèmes poly-cultures, poly-élevages y sont dominants.

« Plaine du Rhin » est vouée aux grandes cultures (maïsculture dominante) et cultures industrielles (betteraves) sur des sols de loess et lehm. Existence de culture spéciales (tabac, houblon, maraîchage, etc).

Les zones d'alluvions avec des sols peu profonds hydromorphes et tourbeux accueillent encore prairies et élevage.

« Ried »

Au Nord, le Ried noir est organique et tourbeux. Aujourd'hui voué à la culture de maïs, ils restent dans les zones les plus humides, parsemés de prairies alimentant quelques élevages.



Source : Agreste

14

L'occupation du sol

60 % de territoires agricoles

Soit 52 234 hectares

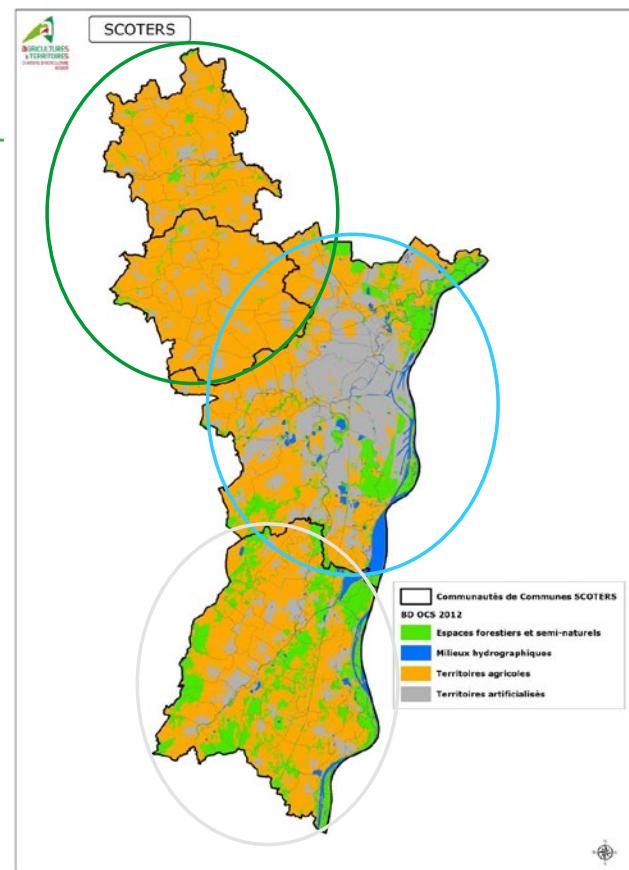
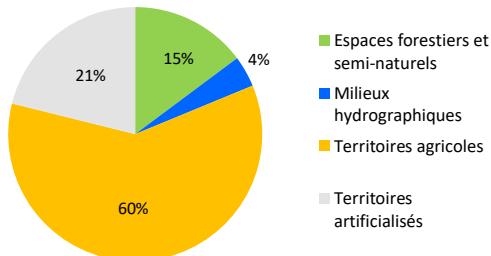
20% d'espaces artificialisés

Trois espaces distincts

Kochersberg + Zorn Territoire rural

EMS Territoire urbain

Erstein Territoire mixte



Source : BDOCS, 2012

15

Mise en valeur des terres agricoles



63 % de la surface agricole est mise en valeur par des exploitations céréalieres soit 66% des exploitations



24 % de la surface agricole est mise en valeur par des exploitations de polyculture/élevage soit 18% des exploitations



7 % de la surface agricole est mise en valeur par des exploitations de production bovine à orientation lait soit 3% des exploitations

Source : RA, 2010

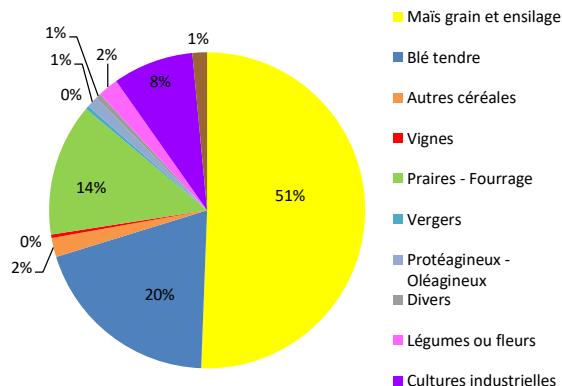
16

Une prédominance des céréales

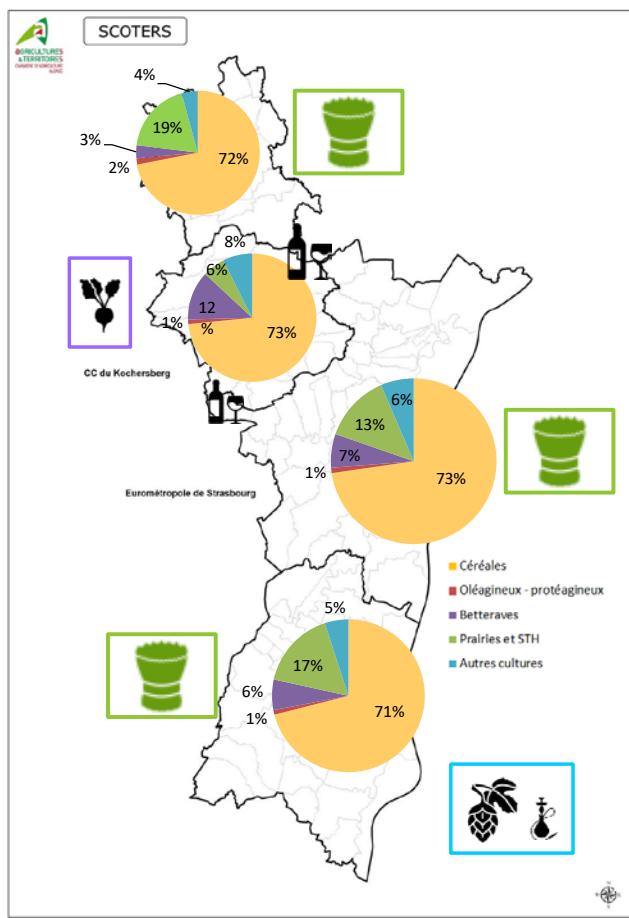
Le territoire du SCOTERS équivaut à **24%** de la Surface Agricole Utile du Bas-Rhin

Soit 46 786 ha de surface agricole utile

- Céréales 72 % de la SAU
- Prairies 14%
- Betterave 7%
- Houblon et tabac 456 ha soit %
- Légumes et fruits 1 148 ha soit %



Source : Parcelles PAC, 2016



Relation entre l'offre et la demande



Besoins couverts
=
Besoins potentiellement couverts si toute la production était consommée sur place

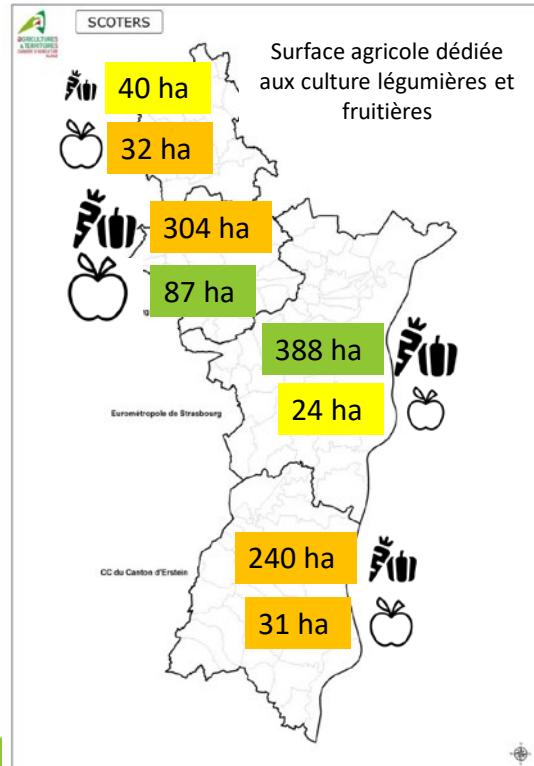
Produits	Besoins couverts (%)
Légumes (<i>Produit frais : carotte</i>)	128
Fruits (<i>Produit frais : pomme</i>)	100
Blé tendre	139
Produits laitiers (<i>bovins</i>)	28
Viande bovine	9
Viande porcine	36
Volailles	4
Oeufs	55

18

Des cultures légumières et fruitières hétérogènes

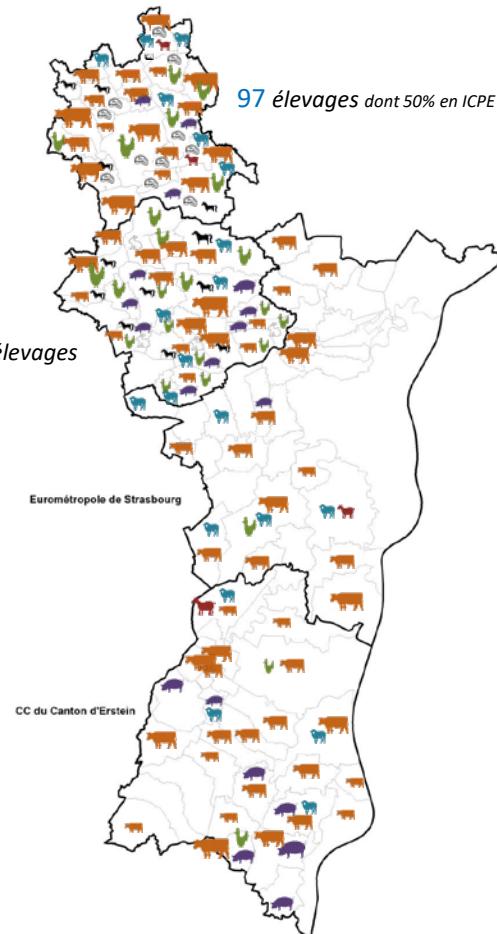


- ✓ **Légumes** : 974 hectares soit 2% de la Surface agricole
Besoins couverts : **128 %** (légumes frais) si toute la surface de vergers était en pommes
- ✓ **Fruits** : 175 hectares soit 0,4% de la Surface agricole
Besoins couverts : **100%** (fruits frais) si toute la surface de vergers était en pommes



Des productions animales localisées au Nord

	22 965 bovins dont 6 801 VL et 1 516 VA
	2 482 ovins
	227 caprins
	2 575 631 volailles de chair
	Ateliers porcins
	Ateliers cunicoles
	Ateliers équestres
	1 atelier hélicicole



Une dominance de l'élevage laitier



22 965 bovins

Mode d'élevage dominant : en bâtiment

Alimentation : Autoconsommation pour les céréales, prairies, intrants extérieurs

Collecteur : Alsace lait, Biolait secteur Sud

Filière très structurée autour des collecteurs/transformateurs. Peu ou pas de transformation et vente à la ferme.

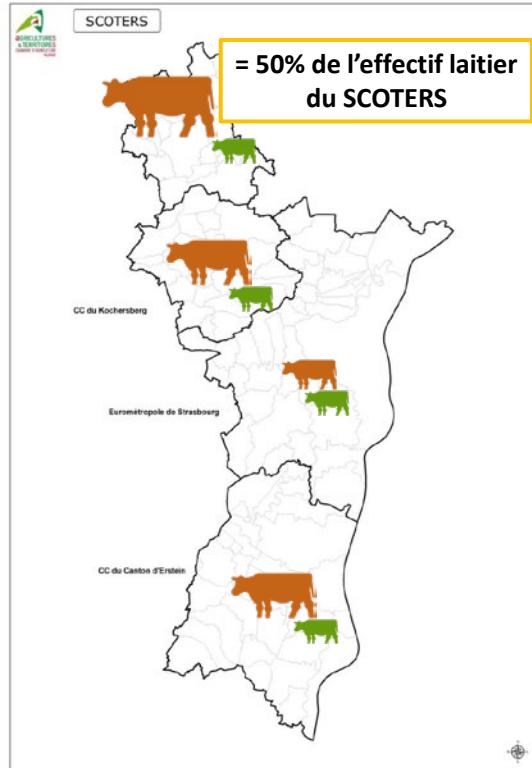


82 % des élevages bovins LAIT

Besoins couverts en produits laitiers : 28 %



18 % des élevages bovins VIANDE



Source : DRAAF, 2016

Une filière volaille dynamique, en réflexion



759 034 volailles

Mode d'élevage : en bâtiment, plein air, AB

Alimentation : Autoconsommation pour les céréales, intrants extérieurs

Principaux acteurs : Bureland, Siebert, Meyer

Demande < Offre : Plein air, bio

Modèle d'élevage standard en réflexion.

Dynamique de la filière liée aux abatteurs/transformateurs/vendeurs



67 % des élevages avicoles V. De chair

Besoins couverts : 4 %



33 % des élevages avicoles Œufs

Besoins couverts : 55 %

Source : RA, 2010

22

Autres productions animales



32 210 porcs

- ✓ Production développée dans le Kochersberg et sur le Canton d'Erstein
- ✓ Filière structurée autour de filières longues
- ✓ Abattage : ??



2 664 ovins

- ✓ Elevage réparti sur le territoire avec une dominance sur le canton d'Erstein
- ✓ Filière dynamique et en partie structurée autour de l'association Agneau Terroir d'Alsace
- ✓ Besoins essentiels en pâtures pour l'alimentation des animaux
- ✓ L'abattoir d'Haguenau essentiel pour la filière

Source : RA, 2010

23

Une diversité de petites productions



- ✓ Apiculture
- ✓ Elevage cunicole (lapin)
- ✓ Elevage caprins (chèvre)
- ✓ Production hélicicole (escargots)
- ✓ Petits fruits avec transformation

Source : CA, 2019

Quel devenir pour les productions végétales ?



Du **maïs** à l'alimentation animale (autoconsommation,)

à la transformation industriel (secteurs alimentaires, pharmaceutiques, papier, etc)

Des **céréales** à l'alimentation animale, à l'alimentation humaine

Des prairies ... à l'alimentation animale (pâtures/fauche)

De la **betterave** ... au sucré

Des **vignes** ... au vin

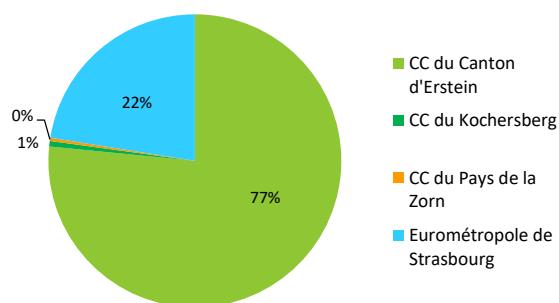
Du houblon au brasseries

Du **tabac** ... aux cigarettes et au tabac à chicha

Source : Parcelles PAC, 2016

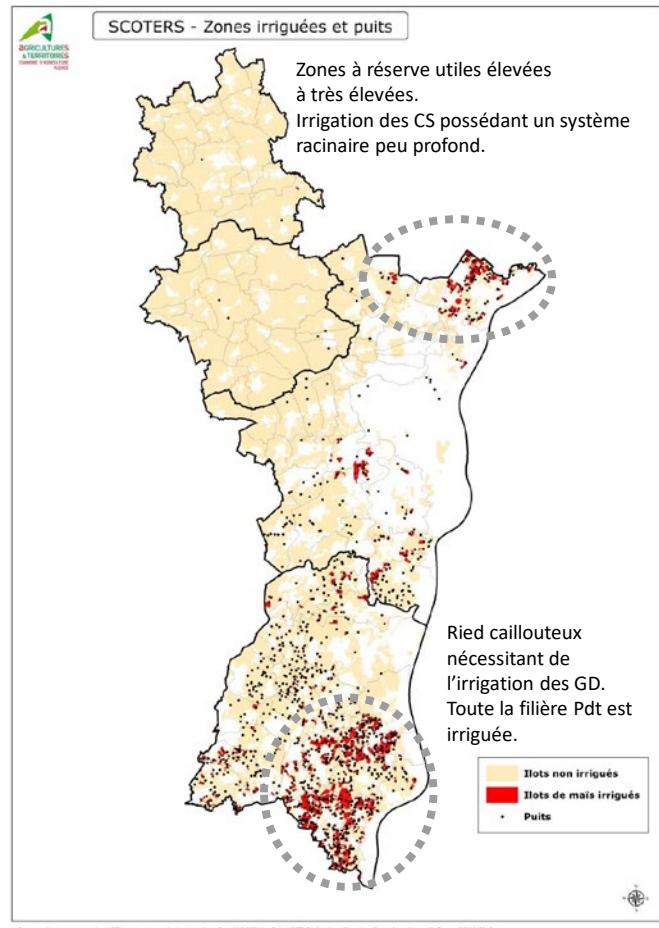
Parcelles irriguées

1 152 puits de pompage à destination de l'irrigation

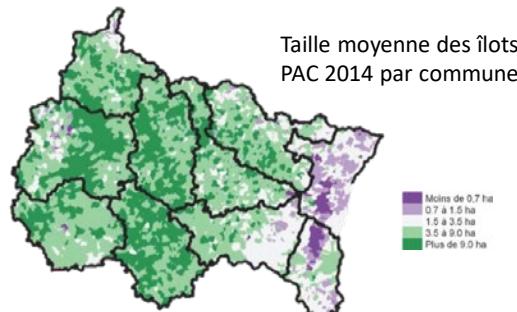
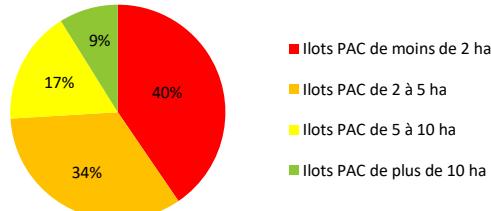


- ✓ Demande de puits de pompage constantes depuis 20 ans (67) avec une augmentation ces dernières années.

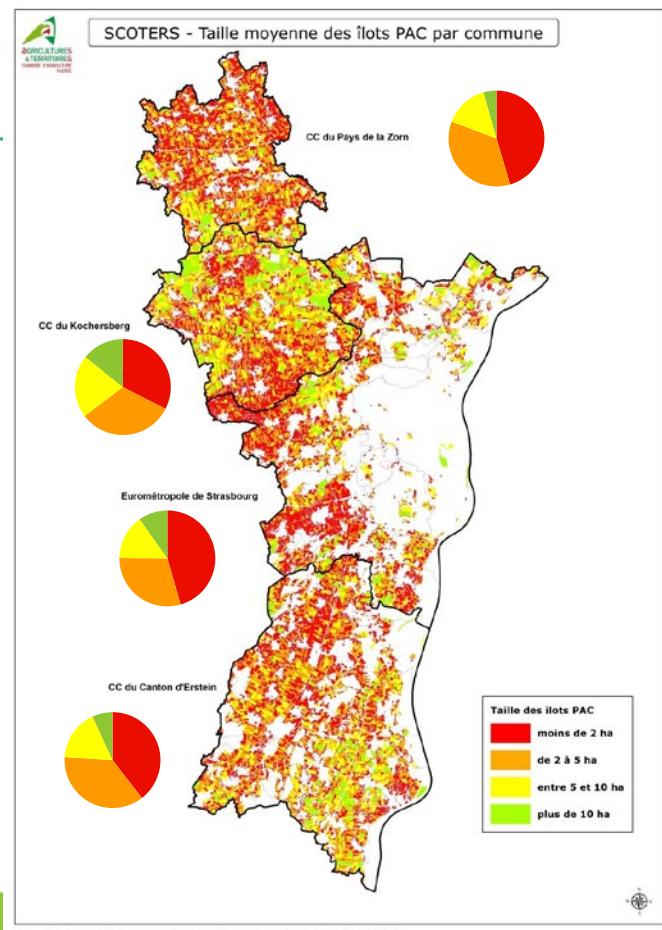
Source : PAC 2009, DDT



Des îlots agricoles de petites tailles



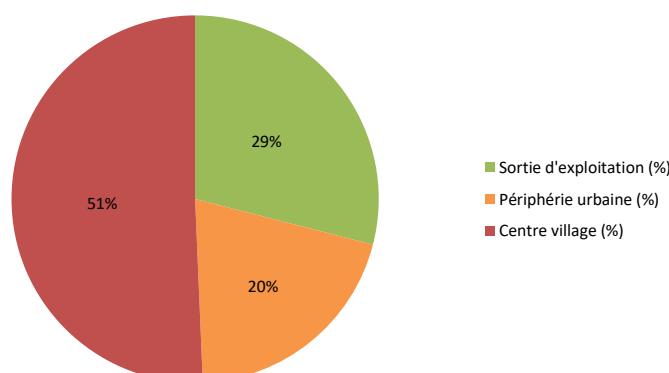
Source : Parcelles PAC, 2016



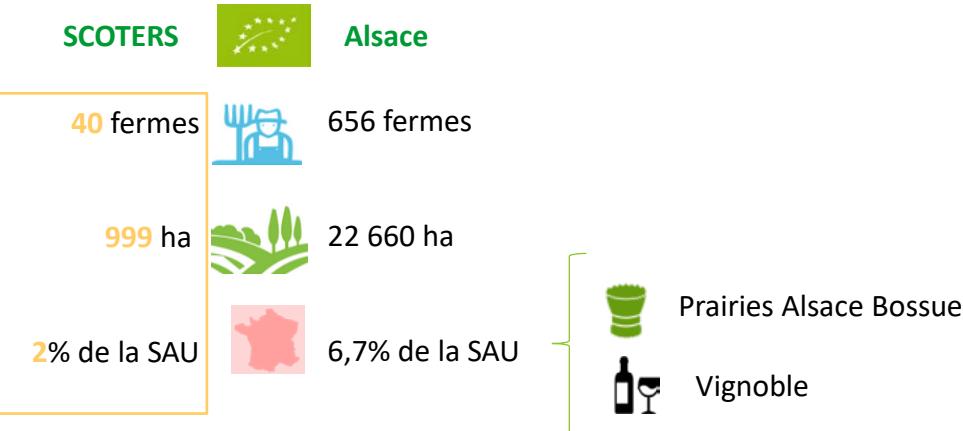
Localisation des Exploitations agricoles



51% des Unités foncières des Exploitations agricoles se trouvent en centre village



Agriculture Biologique



Source : OPABA, 2016

29

Agriculture Biologique

Très faible dynamique agricole

Débouchés bio présents pour les filières végétales mais absence de valorisation du lait bio. Systèmes conventionnels bien implantés et rentables.

Très faible présence de transformateurs et distributeurs

Bonne dynamique agricole

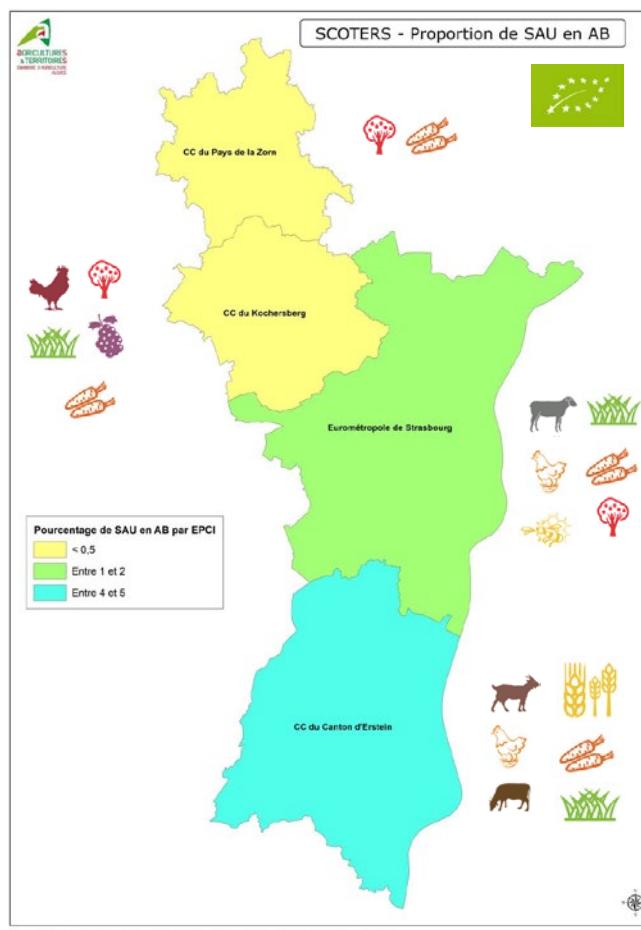
insufflée par le partenariat entre OPABA, EMS,CAA depuis 2010. Conversion souvent partielle et liée à l'opportunité des CC grâce au bassin de consommation.

Très forte présence de transformateurs et distributeurs

Implantation d'EA **bio historiques** et **dynamique récente agricole** intéressante impulsée par les agriculteurs.
Débouché présents pour les productions végétales et la filière laitière avec Unicoolait.

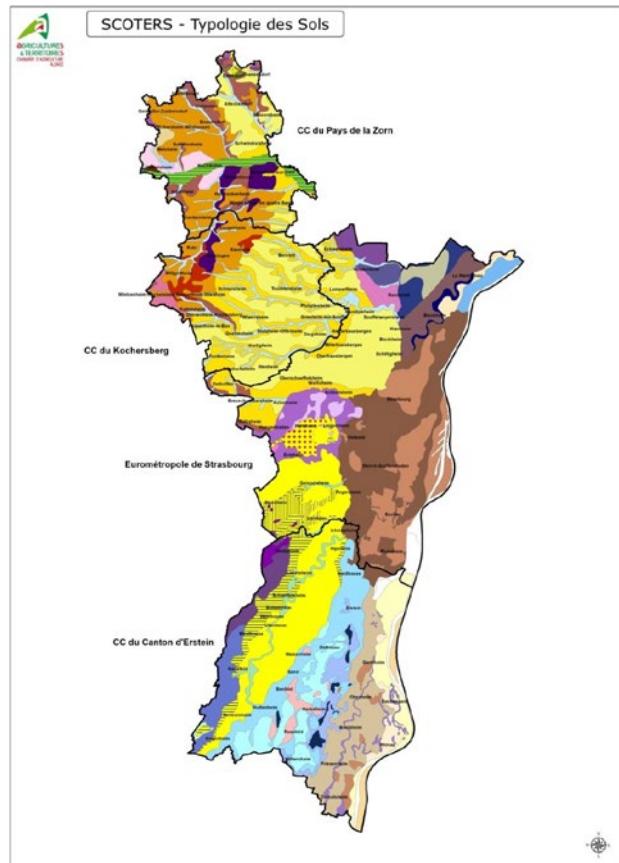
Très faible présence ou inexistence de transformateurs et distributeurs

Source : OPABA, 2016



Typologie des sols

57 unités de sols



Source : Araa

31

Documents d'urbanisme

- ✓ 2 PLUi en cours d'élaboration
- ✓ 1 PLUi approuvé en 2016

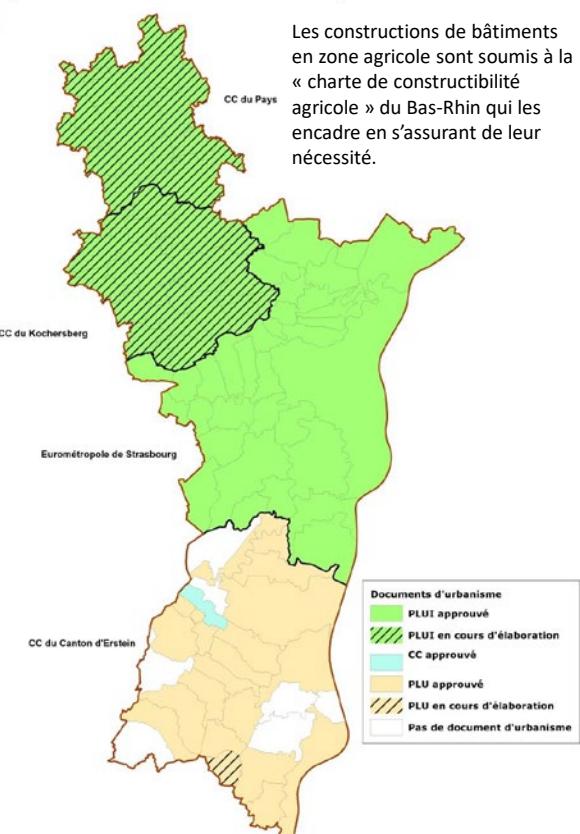
Partage des enjeux, des orientations et des actions en faveur de l'aménagement du territoire

- ✓ 21 communes avec un PLU approuvé
- ✓ 1 commune avec un PLU en cours

Réflexions, évolutions et enjeux communaux

- ✓ 1 commune sous Carte Communale
- ✓ 7 communes au RNU

SCOTERS - Documents d'urbanisme



Source : CAA

La filière agro-énergétique

□ Géothermie profonde

5 projets sur le territoire dont 2 incluant une réflexion sur la valorisation de la chaleur secondaire via des projets agricoles.

(chauffage de serres)

□ Méthanisation

2 sites en fonctionnement

4 sites en projet

□ Energie solaire

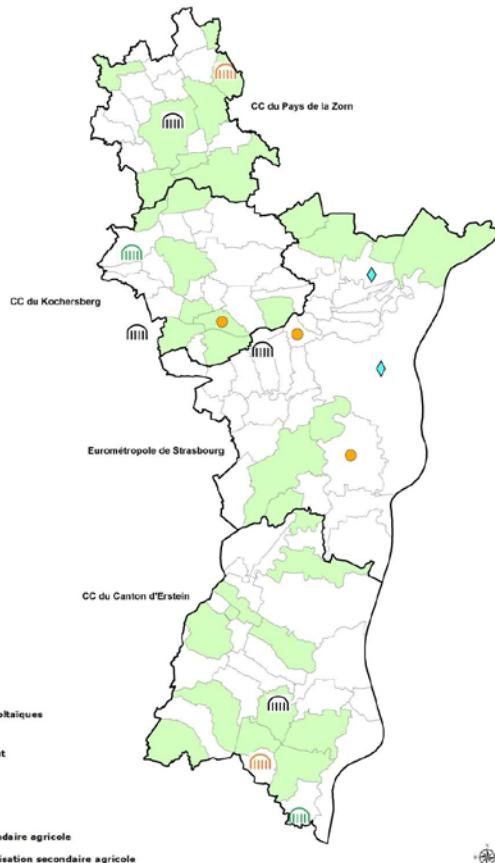
La production PV agricole (9,42 GWh/an) représente **46%** de la production PV totale du SCOTERS,

En moyenne, **800 m²** de toiture par installation avec une puissance de 130-140 kWc.

Source : CAA, 2018



SCOTERS - Filière agro-énergétique



Un réseau de vente directe bien développé

21% des exploitations pratiquent la vente directe

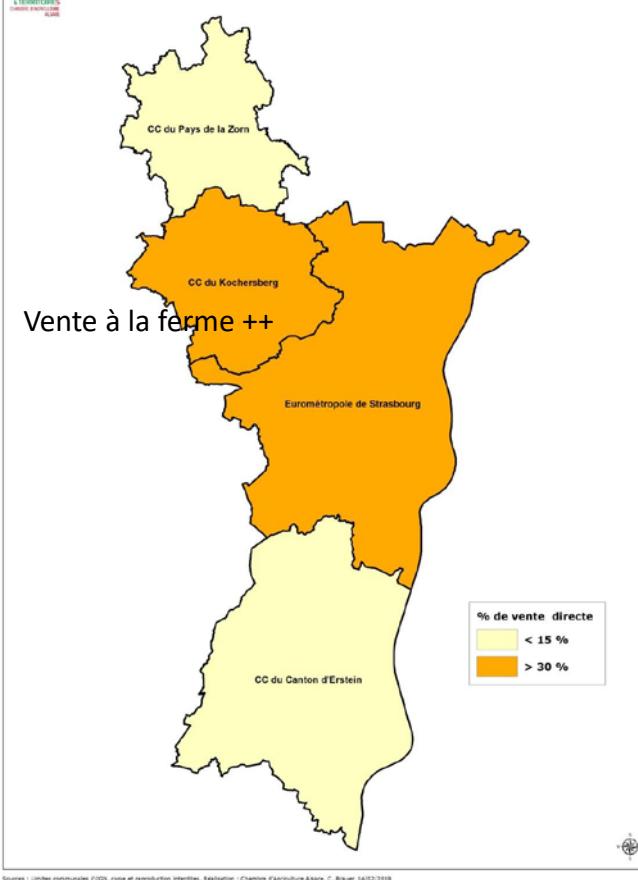
soit **187** exploitations avec une activité en vente directe : vente à la ferme, marchés, paniers, etc

✓ Contre 17% en Alsace

La Ruche qui dit oui : 13 dont 8 sur l'EMS
Paniers et AMAP : 12
Magasins de producteurs 2 (EMS)



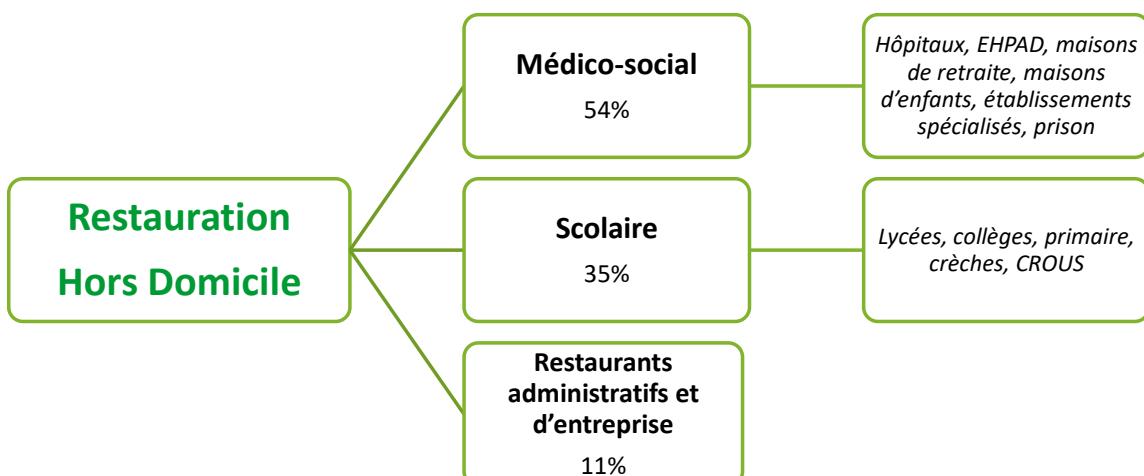
SCOTERS - Vente directe



Restauration hors domicile (RHD)



- ✓ 54 établissements scolaires recensés (*lycées, collèges*) pour un total de 2,277 millions de repas par an.
- ✓ Tous les établissements ne possèdent pas forcément de cuisine sur le lieu de restauration.



35

Actions en faveur de la préservation de l'environnement

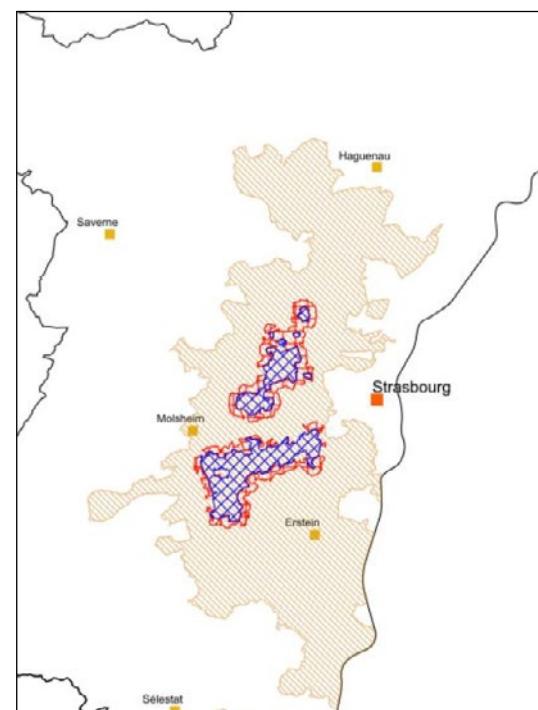


Programme de protection du Grand Hamster d'Alsace

- Aire de reconquête
- Zone de protection statique
- Zone d'accompagnement

Un territoire touché par des coulées de boues

- Réalisation d'ouvrages (bassins de rétention, surélévations de chemins, de routes)
- Assolements concerté, TCS



Sources : DREAL, CAA

36

Actions en faveur de la préservation l'environnement



- Biodiversité / prairies : MAEC

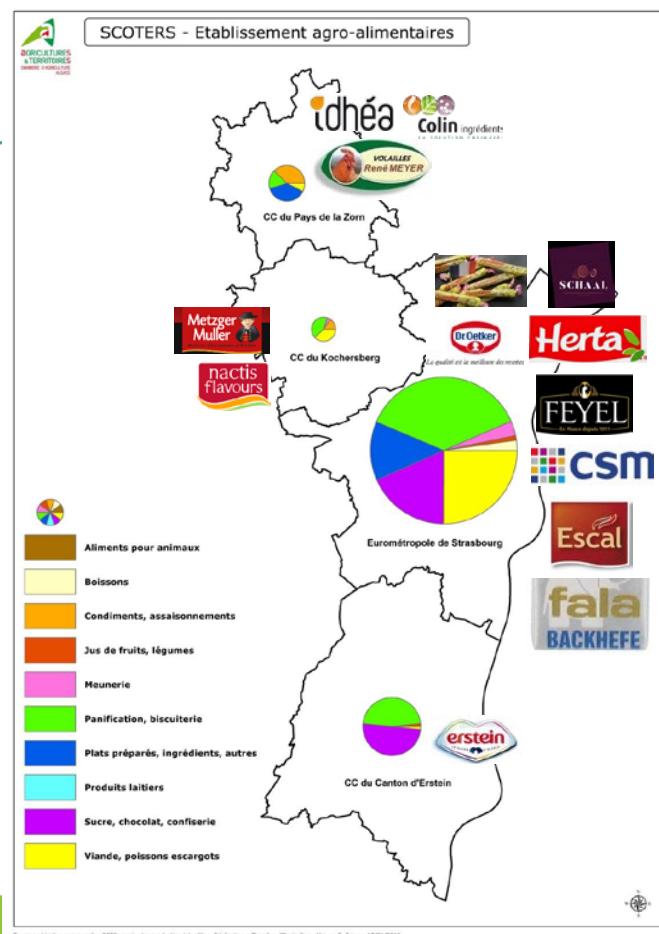
Réseau Eco-phyto

Eprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en promouvant des techniques économiquement, environnementalement et socialement performantes.



Les Industries Agro - Alimentaires

558 établissements agro-alimentaire susceptibles d'utiliser des produits locaux employant **4 104** salariés.



AOC/AOP : LES ZONES APPELATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE (AOC) ET APPELATION D'ORIGINE PROTÉGÉE

Il s'agit d'Aire géographique particulière où une production tire son originalité directement des spécificités de son aire de production (géré par l'INAO). Elles sont liées à un terroir spécifique.

L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

Le terroir est un des socles historiques des AOP. Un terroir est un espace géographique délimité, dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir collectif de production, fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains. Les itinéraires socio-techniques ainsi mis en jeu, révèlent une originalité, confèrent une typicité et aboutissent à une réputation, pour un bien originaire de cet espace géographique.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) est l'équivalent national de l'AOP. Elle constitue une étape dans l'obtention du label européen AOP.

Les zones AOC viticoles sont protégées au titre de la qualité des terroirs, notamment des coteaux. Outre le vignoble, les protections AOP de produits locaux concernent également : La crème fraîche d'Alsace, des eaux de vie telles que Framboise d'Alsace, Kirch d'Alsace, Marc d'Alsace, Mirabelle d'Alsace, Quetsche d'Alsace mais aussi le Miel d'Alsace, les Pâtes d'Alsace, la Volaille d'Alsace, Whisky d'Alsace dans le prolongement des traditions brassicoles et encore choucroute d'Alsace. Le fromage Munster limité à la zone de Piémont et moyenne montagne, est partiellement présent sur le territoire autour de Truchtersheim et de Hochfelden.

Les labels de qualité permettent de répondre à une préoccupation croissante des consommateurs sur la qualité de leur alimentation.



Il existe de nombreuses autres protections regroupées sous forme de signe officiel de qualité et d'origine (SIQO) : l'indication géographique protégée (IGP) pour la crème, la choucroute, le miel, les pâtes et la volaille d'Alsace, la spécialité traditionnelle garantie (STG non présent sur le territoire), la marque Agriculture biologique (AB, mode d'agriculture très développé sur le territoire), le Label Rouge (volaille, crème, escargot), la certification de conformité des produits (CCP) et tous les autres signes et labels privés tels HVE montagne, fermier, pays....



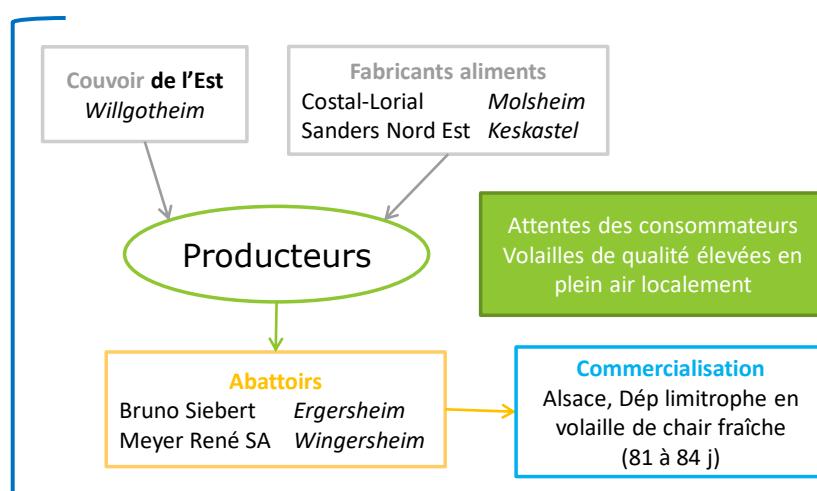
Zoom sur les filières



Filière « Volailles »

Difficulté voire impossibilité pour les agriculteurs d'acquérir du foncier pour développer les productions végétales souvent existantes à cause de la pression foncière et de la valeur des terrains c'est pourquoi ils se tournent vers un atelier de diversification « Volailles » : installation d'un jeune possible également .

Structuration de la filière autour de l'**Association Alsace volaille**
 |
Recherche active de nouveaux bâtiments d'élevage et de nouveaux producteurs
 |
Pour répondre au besoin de développement impulsé par l'abattoir Siebert et par le développement de nouveaux cahiers des charges en poulet Label Rouge à chair jaune et noir homologués en 2018.



Alsace Volaille est en mesure de proposer aux éleveurs un revenu complémentaire dans le cadre d'un projet de diversification mais aussi de l'installation d'un jeune sur un projet de spécialisation.

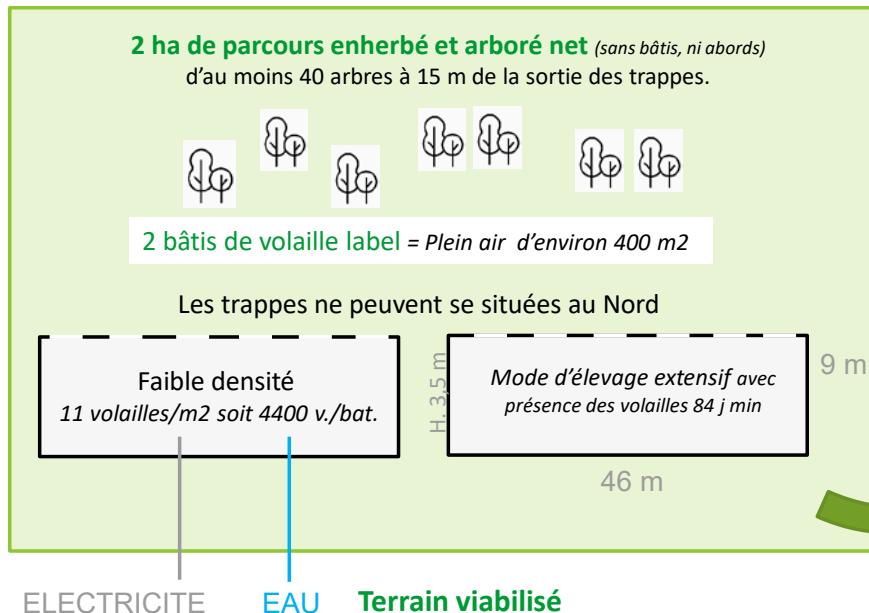
Développement régulier de 2% depuis 5 ans.

-- > Pérennité – transmissibilité – Viabilité économique

Filière « Volailles »



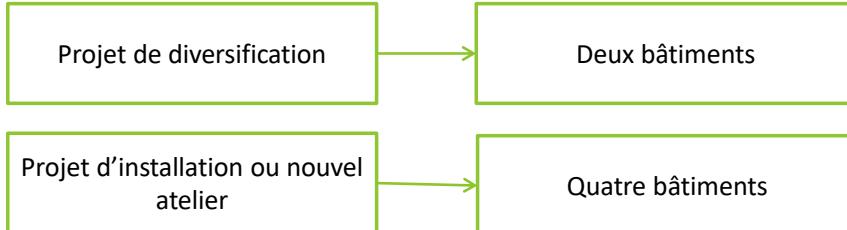
Besoins pour répondre à la demande de la filière et monter un projet économiquement viable :



Mode d'élevage répondant à une certaine éthique de production dans le respect du bien être animal et pour répondre aux attentes des consommateurs d'un produit local (circuit court de filière) et de haute valeur gustative.

Importance du positionnement du bâtiment à cause des ombres portées et des orientations de fenêtres de ventilation statiques

Filière « Volailles »

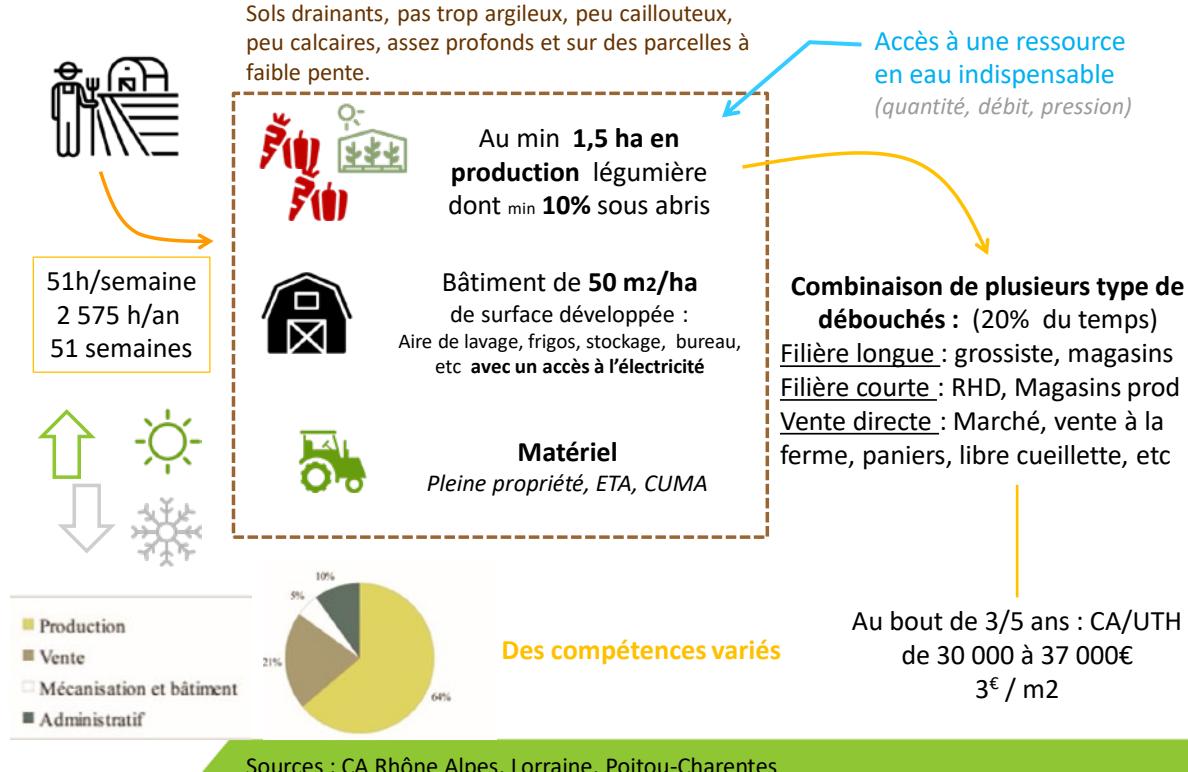


- ✓ Demande > Offre : Volailles label – Bio
- ✓ Demande = Offre pour le marché des volailles standards -- > Réflexion autour d'un changement de mode d'élevage avec des jardins d'hiver.

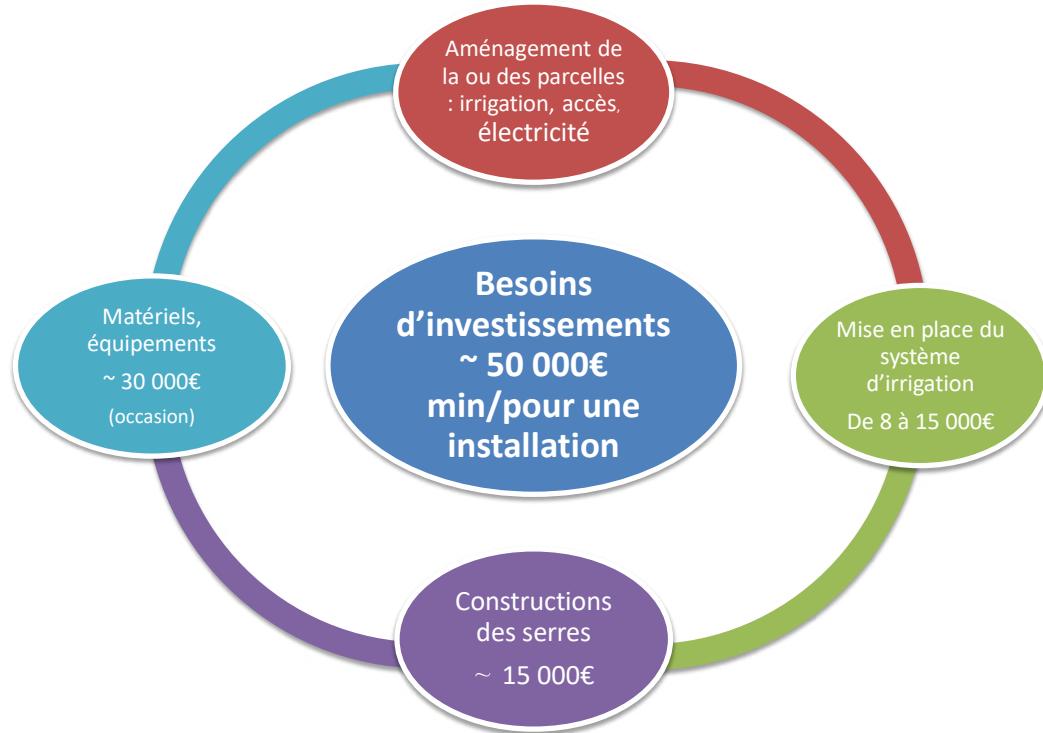
18 à 24 mois du démarrage du projet à l'arrivée des poussins

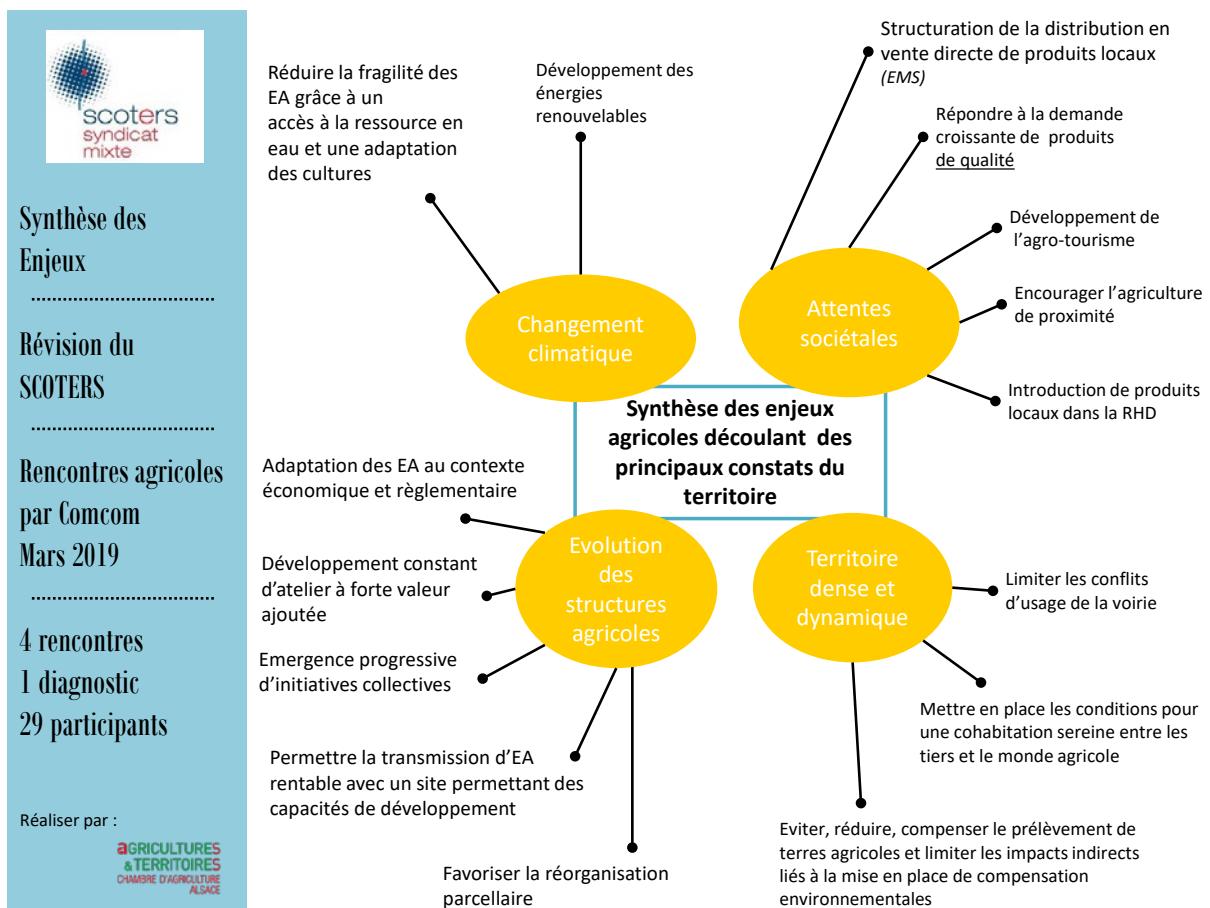
- Approche chiffrée :
- 100 k€ pour le bâtiment, la dalle de béton et l'aménagement extérieur (grillage, arbres)
- + de 5 à 20 000€ pour les frais de viabilisation et de terrassement

Filière « Maraichère »



Filière « Maraichère »





Zoom sur la synthèse des enjeux et attentes agricoles

Attentes sociétales

Structuration de la distribution en vente directe de produits locaux (EMS)

Développer une cohérence globale face à la demande croissante en produits locaux afin de ne pas générer de concurrence entre les producteurs.

Répondre à la demande croissante en produits de qualité

Les consommateurs se tournent vers des produits prônant un cahier des charges (lait de pâture, plein air) nécessitant des zones de parcours autour des exploitations

Développement l'agro-tourisme

- Continuer à développer des partenariats avec les exploitations agricoles (visites scolaires, grand public)
- Panneaux de signalisation pour indiquer les exploitations agricoles dans les communes

Encourager l'agriculture de proximité

Encourager et promouvoir tous les produits locaux c'est-à-dire :

- Les produits issus directement des producteurs
- Les produits transformés par des coopératives industriels qui s'approvisionnent en matière premières locales
(Ex : gamme Alsacelait)

Introduction de produits locaux dans la RHD

Valoriser les filières alsaciennes avec des cahiers des charges incitatifs sur des sources d'approvisionnement locales

Zoom sur la synthèse des enjeux et attentes agricoles

Changement climatique

Réduire la fragilité des EA face au changement climatique grâce :

A l'accès à la ressource en eau (*Pays de la Zorn, Kochersberg*)

Autorisation d'implanter des bassins de rétention, des systèmes d'irrigation individuel ou collectif sur le territoire afin de soutenir la diversité des productions et des cultures spéciales présentes mais également de répondre aux exigences environnementales de couvertures des sols en hiver et d'autoconsommation protéique pour les élevages par la mise en place de luzerne par exemple.

Encourager le développement d'une énergie renouvelable

Autorisation des projets de méthanisation sur le territoire. Les projets collectifs impliquent plusieurs acteurs avec un foncier non identifiable en amont de la réflexion.

Questionnement sur les synergies

Zoom sur la synthèse des enjeux et attentes agricoles

Territoire dense et dynamique

Mise en place de conditions pour une cohabitation sereine entre les tiers et le monde agricole

- Respect des zones de réciprocité pour limiter les impacts des odeurs, des bruits, etc
- Mise en place de zone tampon en limite interne des nouveaux secteurs urbains
- Identification des secteurs de vents dominants

Limitation des différents conflits d'usage de la voirie

- Sensibilisation des tiers à l'utilisation partagée des chemins agricoles : usage agricole + loisirs (piétons, vélos, chevaux, etc)
- Limiter l'emploi des chemins agricoles comme alternative des habitants au passage dans les villages
- Inciter à une concertation avec la profession agricole lors de travaux d'aménagements de voiries (gabarit)

Eviter, réduire, compenser le prélevement de terres agricoles et limiter les impacts indirects liés à la mise en place de compensations environnementales

- Eviter les « doubles-peines » avec un prélevement de foncier agricole entraînant des compensations environnementales sur des parcelles agricoles
- Favoriser l'accès au foncier des générations futures

Zoom sur la synthèse des enjeux et attentes agricoles

Evolution des structures agricoles

Adaptation des exploitations agricoles au contexte économique et réglementaire

Accompagnement des exploitations agricoles face :

- aux adaptations des modes d'élevages (le bien-être animal est au cœur des débats et les consommateurs commencent à privilégier des produits tels que le lait de pâturage, les volailles plein air, les porcs sur paille)
- aux mises aux normes obligatoires des bâtiments d'élevage

Développement constant d'atelier à forte valeur ajoutée

Les exploitations alsaciennes sont petites en terme de surface comparées à leurs voisines lorraines mais elles ont su développer des ateliers à forte valeur ajoutée avec un lien direct consommateur/producteur via de nombreux points de vente directe.

Emergence progressive d'initiatives collectives

Aider au développement de projets collectifs sur le territoire : aire de lavage, CUMA, méthanisation, outil de production, outils de transformation, etc.

Les localisations géographiques de ces initiatives sont très difficiles voire impossible à anticiper par leur dépendance au foncier des agriculteurs engagés.

Transmission d'exploitations agricoles rentables avec un site permettant des capacités de développement

Encourager la sortie des bâtiments d'exploitation permettant le développement de l'activité existante ou d'une nouvelle activité.

Réorganisation parcellaire autour des bâtiments d'exploitation

L'évolution des modes d'élevage génère une obligation de parcellaire autour des bâtiments d'exploitation pour une réponse efficace aux demandes des marchés. Les contraintes de biosécurité induisent des distances minimales à respecter entre les différents élevages.

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL DE LA REGION DE STRASBOURG

- ▶ 104 Communes
- ▶ 860.28 km² (*18% du territoire du 67*)
- ▶ 575 857 habitants (*INSEE, 2015*)
- Evolution de la population entre 2010 et 2015 : + 2,7 %*
- ▶ Densité de population en 2015 : 485 hab/km² (Bas-Rhin : 236)



POPULATION

- ▶ Nombre de ménages : 258 473
- ▶ Nombre de personnes par ménage : 2,45 personnes
- ▶ Dépenses alimentaires moyenne par ménage/an pour le SCOTERS : 5 954€ (*CCI, 2014*) (Bas-Rhin : 6 313 €)

AGRICULTURE

EXPLOITATIONS

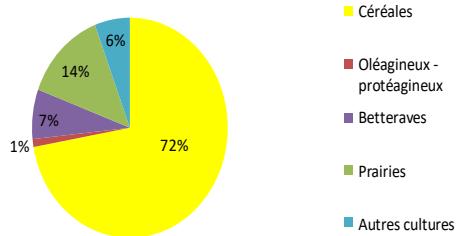
- ▶ Espaces agricoles : 52 234 ha soit 60 % du territoire (*BDOCS, 2012*) soit 23% des espaces agricoles du Bas-Rhin
Evolution de la surface moyenne des exploitations professionnelles entre 2000 et 2010 : +22%
- ▶ Exploitations agricoles : 1 319 dont 832 professionnelles (*RA, 2010*)
Evolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 : - 22 %
- ▶ Localisation des exploitations agricoles : 51 % des sites d'exploitations se situent en centre village
- ▶ 1 PLUi approuvé (EMS), 2 PLUi en cours d'élaboration (Zorn, Kochersberg), 23 documents d'urbanisme communaux (Erstein)
- ▶ Nombre d'installations ayant bénéficié de la Dotation Jeune Agriculteur (aides européennes et nationales) entre 2014 et 2018 : 35 (*CA, 2019*)
- ▶ Ages : 37% des agriculteurs exploitants de moins de 45ans, 51 % entre 46 et 60 ans et 12% de plus de 60 ans

PRODUCTIONS

Végétales

- ▶ Céréales 72% (33 771 ha)
- ▶ Prairies 14% (6 339 ha)
- ▶ Betteraves 7% (3 412 ha)
- ▶ Autres cultures 7 % (3 257 ha) dont :
 - Houblon et tabac : 1 % (456 ha)
 - Légumes et Fruits : 2% (1 149 ha)
 - Vignes : 0.3 % (163 ha)

Productions végétales du SCOTERS



Animales

Type d'élevage	Nombre de têtes	% / Bas-Rhin
Bovins (<i>RA, 2016</i>)	22 965	20
Dont vaches laitières	6 801	23
Dont vaches allaitantes	1 516	11
Volailles chairs (<i>CA, 2017</i>)	1 904 972	/
Poules pondeuses (<i>CA, 2015</i>)	457 430	/
Porcins (<i>RA, 2010</i>)	32 210	43
Ovins (<i>CA, 2018</i>)	2 482	10
Caprins (<i>CA, 2018</i>)	227	7

Agriculture Biologique (*OPABA, 2016*)

- Surface agricole utilisée : 997 ha soit 2% du territoire du SCOTERS dont 359 ha en conversion
- Nombre d'exploitations : 40 fermes soit 3% des exploitations du SCOTERS (18% au niveau du 67) dont 9 ateliers de production animale (miel, agneau, fromage de chèvre/vache), œufs, volailles)



FILIERE AGRO-ENERGETIQUE

- Géothermie profonde : 5 projets dont 2 incluant une réflexion sur la valorisation de la chaleur secondaire via des projets agricoles (chauffage de serres),
- Energie solaire : Au minimum 46 % de la production photovoltaïque du SCOTERS est d'origine agricole
- Méthanisation : 2 sites en fonctionnement et 5 sites en projet



VENTE DIRECTE ET CIRCUITS COURTS

- Nombre d'exploitation en circuits courts : 187 (*CA, 2017*) soit 14% des exploitations (*Vente à la ferme, marchés, livraisons, cueillette libre, magasins spécialisés, restaurants, boucheries, foires, ...*)
- Produits vendus : maïs doux, fruits et légumes, plantes aromatiques, viande agneau/bovine, escargots, lait, œufs, fromage de chèvre. L'offre de produits est très complète sur le territoire.
- Nombres d'adhérents au réseau Bienvenue à la ferme : 24 (*CA, 2017*) (Bas-Rhin : 80 adhérents)
- Nombre d' « AMAP » : 12 dont 11 au sein de l'EMS
- Nombre de Retrait « La Ruche qui dit Oui » : 13



RESTAURATION COLLECTIVE

- 54 établissements scolaires recensés (lycées et collèges) pour un total de 2,293 millions de repas / an
Tous les établissements ne possèdent pas forcément de cuisine sur le lieu de restauration
- La restauration scolaire (lycée, collèges, primaire, crèches, Crous) représente 35% de la Restauration Hors Domicile dans le Bas-Rhin.
- La part d'approvisionnement « locale » n'est pas connue à l'heure actuelle



INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRE

- 558 établissements (*dont 72 % de boulangeries et pâtisseries*), (*SIRENE, 2015*)
- 4 104 salariés

- ⇒ **Territoire diversifié et hétérogène**
- ⇒ **Petites exploitations spécialisées par atelier**
- ⇒ **Production de cultures spéciales à forte valeur ajoutée**
- ⇒ **Filières dynamiques et structurées autour de nombreux acteurs économiques**
- ⇒ **Installations sur toutes les productions**
- ⇒ **Maillage de circuits courts important**
- ⇒ **Présence d'un fort bassin de consommation**

Réalisation : Chambre d'Agriculture d'Alsace - Octobre 2019

Sources : INSEE (ODIL et base SIRENE), OPABA et Agence Bio, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Agreste, PAC 2016, DRAAF, Communautés de Communes, DDT 67



Syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg
13 rue du 22 novembre 67000 Strasbourg
03 88 15 22 22 | syndicatmixte@scoters.org | www.scoters.org

L'agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur
Quartier COOP – La Cave à Vins | 2 allée Käthe Kollwitz 67000 Strasbourg
03 88 21 49 00 | adeus@adeus.org | www.adeus.org

Crédit photo : ADEUS et SCOTERS